

PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2023

L’an deux mil vingt-trois,
Le vingt-deux du mois de septembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur VARESCON Jean-Charles.

Présents : MM. VARESCON Jean-Charles, ALAMOME Françoise, VARESCON Chantal, MAYERAS Olivier, DELAHAIS Françoise, BUJAUD Éric, BRULE Luc.

Excusés : HANNICHE-COUSIN Nadia, FRETIER Florence, MOULIN Antoine.

Absent : JEANNETON Éric,

Pouvoirs : MOULIN Antoine donne pouvoir à VARESCON Chantal, FRETIER Florence donne pouvoir à VARESCON Jean-Charles.

Madame VARESCON Chantal a été élu(e) secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-verbal de la séance du 28 juillet 2023 ;
- Décision modificative n° 1 – Exercice 2023 ;
- Renouvellement du contrat de l’agent d’entretien (femme de ménage) ;
- Solidarité séisme Maroc ;
- Demande de subvention de l’EMIG ;
- Organisation de la foire du 29 septembre (concours bovins et course cycliste) ;
- Questions diverses (Pont de Tilly, travaux station-service, ZAEnR...).

Approbation du PV de la séance du 28 juillet 2023

Approuvé à l’unanimité.

2023/051 – Décision modificative n° 2 – Exercice 2023

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que certains crédits prévus à l’exercice 2023 vont être insuffisants et qu’il convient d’apporter des modifications au budget 2023 afin de prévoir les crédits nécessaires.

Après débat et délibération, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide d’apporter les modifications au budget de l’exercice 2023 comme suit :

<u>SECTION D’INVESTISSEMENT</u>	
<u>Diminution de crédits</u>	<u>Augmentation de crédits</u>
Cpte 2135/0265 = - 45 000,00 €	Cpte 231/0198 = + 45 000,00 €
TOTAL	TOTAL
- 45 000,00 €	+ 45 000,00 €

2023/052 – Renouvellement du contrat de travail de l'adjoint technique (femme de ménage)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat de travail de l'adjoint technique (femme de ménage) arrive à son terme le 27 octobre. Il propose son renouvellement.

Après débat et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de renouveler le contrat de l'adjoint technique (femme de ménage) pour une période de 12 mois à compter du 28 octobre 2023 à raison de 10/35^{ème},
- Charge le Maire des formalités nécessaires et l'autorise à signer tous documents relatifs à cette affaire.

2023/053 – Séisme au Maroc : appel à la solidarité

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du communiqué de presse de l'association des Maires de France relatif à l'appel à la solidarité suite au séisme au Maroc. Il sollicite l'avis du Conseil Municipal sur l'éventuel versement d'une aide financière.

Après débat et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis défavorable pour le versement d'un don financier.

2023/054– Demande de subvention de l'EMIG pour 2023

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du dossier de demande de subvention de l'EMIG (Ensembles et Ecole de Musique et des arts de l'Intercommunalité du val de Gartempe) pour l'exercice 2023.

Après débat et délibération, le Conseil Municipal, Considérant l'absence de manifestations sur la commune faisant appel à l'EMIG pour cette année, à l'unanimité, émet un avis défavorable au versement d'une subvention pour l'exercice 2023.

Organisation de la foire des Hérolles du 29/09

Départ de la course cycliste « Bol d'Or » à 11 h 15.

Concours de vaches limousines (avec nouvelle association) sur le parking à côté de chez Eric Jeanneton. 9 éleveurs inscrits et 50 bêtes attendus. Madame la Sous-Préfète sera présente ; rendez-vous fixé sous la halle.

Toutes les bonnes âmes seront les bienvenues.

QUESTIONS DIVERSES

Pont de Tilly : Un nouvel appel d'offre sera probablement lancé en novembre. Compétence de la MOVA.

Plantations d'arbres parking aux Hérolles : Action proposée par la CCVG. Essences de notre région.

Station-service : Les travaux suivent leur cours. Implantation de la station début décembre.

Les ZAEnR (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables) : En vue de l'élaboration du plan, il conviendra de prévoir environ 33 % sur notre territoire communal, projets éolien et photovoltaïque en cours compris. D'autre part, Monsieur le Maire suggère l'installation du photovoltaïque sur les toitures.

AUTRES

- Il est donné lecture d'un courriel de réponse du syndicat Eaux de Vienne concernant la réclamation liée au projet éolien et relative au captage d'eau.
- L'écomusée propose l'élaboration d'un livret guide du marché au cadran par 4 300 €.

- Il est porté à la connaissance de l'assemblée de la journée « village en couleurs » que se déroulera le 14 octobre à l'initiative de la CCVG qui consiste à la fabrication de peinture à l'ocre. Le matin, présentation de la technique et de l'historique et mise en pratique l'après-midi.
- Saisir le CCAS pour une demande d'aide financière pour les obsèques d'un administré.
- Pour terminer, un tour de table est fait ; Luc Brulé fait remarquer que les chemins ne sont pas élargés pour passer avec les engins agricoles.

La séance est levée à 21 h 50.